

Lou Couralin numéro 68 - *Septembre 2020*



Édito

La saison estivale touche à sa fin, la rentrée scolaire devient l'actualité prédominante au sein de nombreux foyers. Une rentrée encore pleine d'incertitudes, avec cette pandémie encore présente, qui sollicitera plus que jamais notre patience, notre bon sens et notre civisme.

Quel été ! Dans une région où cette saison rime avec « festivités », l'année 2020 sera à marquer au fer rouge par l'absence absolue de fêtes de villages ou de quartiers, de concerts, de manifestations culturelles. Que de déceptions et de frustrations, tant pour les organisateurs d'évènements qui se donnent bien souvent à fond pour offrir les meilleures prestations, que pour nous, public, qui sommes à l'affût des moindres activités afin de passer le temps, découvrir, s'instruire, s'amuser, échanger...

L'automne sonne à nos portes. Les feuilles qui tombent annoncent le changement d'un cycle. Nous commençons à apercevoir l'horizon au travers des arbres et le soleil pâlit. Ce n'est pas une fin, mais une pause pour un renouveau tout encore plus châtoyant.

Pour nous aussi, à la fin de cette crise, nous apprécierons encore plus tous ces moments qui ont été mis en pause.

Portez-vous bien.

La Commission Culturelle.

Crise sanitaire

En cette période de rentrée scolaire, les masques deviennent obligatoires presque partout.

Sur demande de la préfecture, les salles communales ne peuvent être louées pour tout événement festif (mariage, anniversaires...) ou réunions, jusqu'à nouvel ordre.

Cette crise sanitaire nous a permis de mettre en place une chaîne de solidarité destinée aux personnes en demande (courses, support administratif,...). Notre volonté est de poursuivre et de structurer cette démarche.



Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h.

Le numéro de téléphone est le 05 59 56 02 75.

L'adresse mail de la commune est commune.came@wanadoo.fr.

M^{me} le maire se tient disponible sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie.

Lou Couralin

Rédaction

La commission culturelle

Impression

Espace Copie Imprimerie
6420 Saint-Palais

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75
loucouralin@gmail.com

Informations communales

Le conseil municipal

Lors de sa séance du 23 mai 2020, le Conseil Municipal a composé les différentes commissions.

- Maire : Christine Serres-Cousiné.
- 1^{er} adjoint : Benoît Arette-Hourquet (en charge des bâtiments communaux).
- 2^e adjoint : Yves Marquine (en charge de la voirie).
- 3^e adjoint : Christophe Lassegutte (en charge des berges et responsable des agents techniques).

Les conseillers :

- M^{mes} Maryse Brune, Isabelle Darracq, Myriam Deschamp et MM. Julien Gardères, Dominique Guéraçague, Michaël Ihitsague, Damien Lassegutte, Sylvain Lesclaux, Yannick Naharberrouet, Cédric Pétrissans. Les compositions des différentes commissions et représentations sont les suivantes.

Commissions communales :

- VOIRIE : Yves (responsable) avec Cédric, Julien, Christophe, Maryse.
- BÂTIMENTS COMMUNAUX : Benoît (responsable) avec Isabelle, Dominique, Michaël, Sylvain, Cédric.
- FINANCES : Christine (responsable) avec Christophe, Yves, Damien, Yannick.

- ECOLES : Christine (responsable) avec Myriam, Benoît, Isabelle.
- CULTURELLE : Sylvain (responsable) avec Myriam, Maryse, Michaël, Yannick, Isabelle.
- COMMISSION APPEL D'OFFRES : Christine avec Christophe, Yves, Julien, Damien, Dominique.
- COMMISSION URBANISME (consultation des permis, bornage, carte communale, PLU) : Christine, Christophe, Julien, Michaël.

Représentations extérieures :

- Pôle territorial de Bidache : Christine, Benoît, Yves.
- CAPB : Christine (titulaire), Benoît (suppléant).
- SDEPA : Benoît (titulaire), Maryse (suppléant).
- SYNDICAT DES BERGES : Christophe (titulaire), Yves (suppléant).
- Foyer logement de Bidache : Myriam (titulaire), Yves (suppléant).
- Correspondant défense : Sylvain.

Pour nous joindre, vous pouvez adresser un courrier, mail ou appel au secrétariat de la mairie.

Nous vous informons que Simone Berlan s'est portée démissionnaire de ses fonctions de conseillère municipale à compter du 1^{er} août 2020.

Bricolage et travaux

Il est important de rappeler que le règlement sanitaire départemental (disponible sur le site internet de la mairie) encadre les travaux et bricolage par des particuliers.

Notamment,

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour le bien-être de tous et la bonne entente entre voisinage, merci de respecter ces horaires.

Animaux Domestiques

Les animaux domestiques ne doivent pas errer sur la voie publique. Beaucoup de randonneurs font face à des chiens parfois menaçants. Impossible de connaître les intentions de l'animal.

De plus, les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en deux catégories : chien de garde & de défense et chien d'attaque. Ces chiens doivent être déclarés en mairie et en gendarmerie. Le secrétariat de la mairie saura vous aider dans cette démarche.

Concernant les chats, une recrudescence importante est constatée sur la population féline. A minima, un chat domestique doit être castré. Le fait de ne pas opérer les animaux domestiques accentue le phénomène. Des problèmes sont alors constatés en rapport avec la gestion de la faune sauvage. Pour rappel, un chat est un prédateur.

Rappel de la SPA au sujet de la stérilisation des félins : « Au-delà des portées non désirées, la stérilisation présente des bénéfices importants pour les femelles autant que pour les mâles. Elle prévient l'apparition de maladies graves voire mortelles telles que les tumeurs mammaires, les tumeurs de l'appareil génital ou la propagation de maladies infectieuses et des virus (sida du chat (FIV) et leucose féline (FELV)). De plus, à la recherche de partenaires de reproduction, le chat arpente un territoire plus vaste sur lequel les risques sont multipliés : bagarres, accidents, maltraitance... »

Etat civil

NAISSANCES

Le 23 juin 2020 est née à Bayonne, Praxence EVAIN.

Le 27 juin 2020 est née à Saint-Palais, Jade HERRERAS.

Félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS

Le 12 juin 2020 est décédé à Bordeaux, Djovanny LHOMMEDIEU.

Le 10 juillet 2020 est décédé à Saint-Palais, Joseph SPARBÉ.

Le 11 juillet 2020 est décédée à Saint-Palais, Raymonde, Paule NAHARBERROUET.

Le 26 juillet 2020 est décédée à Came, Lucie DONNÉ, épouse DUCLAU.

Nous adressons à ces familles nos très sincères condoléances.

RECENSEMENT MILITAIRE

- 3^e période 2020 (rappel)

Les jeunes nés en Juillet, Août, Septembre 2004 doivent venir se faire recenser au secrétariat de la mairie.

- 4^e période 2020

Les jeunes nés en Octobre, Novembre et Décembre 2004 doivent venir se faire recenser au secrétariat de la mairie.

Remerciements

Jean Lenguin et sa famille remercient toutes les personnes présentes à la messe du souvenir ou ayant témoigné de leur amitié suite au décès de Claudine.

Famille Naharberrouet. Très touchés par les marques de sympathie dont vous nous avez témoigné lors du décès de Mme Paule Naharberrouet, nous vous exprimons nos plus sincères remerciements.

Collecte des déchets

Dans le cadre du changement de la collecte des déchets, un système de badge sera mis en place d'ici la fin de l'année. L'organisme Bil Ta Garbi a envoyé un courrier, fin juin, pour préciser certaines modalités.

La distribution des badges aura lieu les 30 septembre et 2 octobre, de 10h à 20h, dans la salle du foyer.

Durant ces 2 jours, une équipe sera présente pour répondre à vos questions.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, la correspondante locale est M^{me} Sara JUGE (06 85 79 85 51).

Pour information, la collecte des déchets est organisée de la façon suivante :

- Ordures ménagères : lundi et jeudi.
- Container plastiques : jeudi.
- Verre et papier : tous les 15 jours.



Le personnel communal

Christian ABONS et Philippe PÉTRISSANS ont en charge l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts mais également toute la partie voirie.



Complexe ludico-sportif

Le complexe ludico-sportif situé au lotissement Saint-Joseph a été ouvert courant juin dernier.

Cette structure rencontre un succès auprès des habitants ainsi qu'aux personnes extérieures à la commune. On peut y voir des enfants, adolescents, parents et grands-parents, profiter du site.

Toutefois, nous rappelons que l'intégration de cette structure au cœur d'un lotissement exige de la discipline et du civisme afin que la cohabitation soit la plus harmonieuse possible.

Un arrêté municipal a été mis en place à compter du 28 juillet 2020 en vue d'en définir les règles d'utilisation.

Cet arrêté municipal a été affiché à l'entrée du complexe, ainsi que sur le site internet de la commune.

En voici quelques interdits :



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture : de 9h à 21h.

En espérant que le bon sens collectif puisse faire de ce complexe un lieu convivial et calme.



École Notre-Dame

Quelques élèves déjà rentrés au mois d'Août, ...pour une reprise toute en douceur !

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, la rentrée scolaire ne sera plus très loin, et aura même déjà eu lieu pour les élèves de CP-CE1, qui ont déjà entamé quelques révisions à la fin du mois d'Août à l'école.

En effet, lundi 24 août, dès 9h30, quelques élèves ont eu le plaisir (...nous l'espérons !) de retrouver l'école Notre-Dame pour un stage de préparation à l'année scolaire prochaine. Chaque matin, du 24 au 28 Août, pendant trois heures, ils ont alterné français et mathématiques, sous forme de jeux pédagogiques ou d'exercices divers.

Ces stages permettent de redonner confiance à ceux qui en manquent un peu, ou de réviser tout simplement, après une année particulièrement perturbée par le contexte sanitaire inédit.



Des projets pour cette rentrée !

Cette année, la rentrée aura lieu le mardi 1^{er} septembre.

Nous accueillerons comme traditionnellement les nouvelles familles autour d'un petit « café parents », bienvenu pour commencer en douceur ce jour si particulier.

Nous aurons également le plaisir de retrouver l'ensemble de la communauté éducative, avec une équipe semblable aux années passées.

Cette année, nous ferons place à de nombreux projets, certains annoncés depuis l'an passé, puis reportés pour les raisons sanitaires que vous connaissez : un projet Cirque et les désormais traditionnels ateliers d'anglais avec l'association Pop English. De nouveaux projets devraient aussi voir le jour mais ne seront dévoilés qu'au fil de cette nouvelle année.

Profitez encore un peu de la fin de l'été... avant le retour des cartables, des trousseaux et des cahiers.

À bientôt !

Club Enter Nous

REPRISE DES ACTIVITÉS DU CLUB

Face à la reprise de l'épidémie de Covid 19 en France, les autorités ne nous autorisent pas de reprendre nos activités.

Les rassemblements sont des situations à risque pour la propagation du virus, nous le savons et comme tout un chacun nous le subissons. Nous agissons en responsables en reportant la reprise du club à une date ultérieure.

Suite au report du voyage de septembre, le club Enter Nous propose à ses adhérents le même voyage sur quatre jours dans la vallée de la Dordogne.

En attendant des jours meilleurs, prenez bien soin de vous.

Gérard VINCENT.

SÉJOUR DANS LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

du mardi 25 au vendredi 28 mai 2021



JOUR 1 :

Mardi 25 mai 2021

12h00 : Arrivée à Rocamadour et déjeuner.
14h00 : Visite guidée de Rocamadour (1h30).



JOUR 2 :

Mercredi 26 mai 2021

10h00 : Visite guidée de Collonges-la-Rouge (1h30).
15h00 : Balade en gabare à Beaulieu/Dordogne (1h15).
17h00 : Dégustation de vin paillé (1h00).



JOUR 3 :

Jeudi 27 mai 2021

10h00 : Visite guidée de Martel (1h15).
11h30 : Visite et déjeuner au Moulin à Huile de Noix à Martel (2h30).
15h00 : Visite avec le train Le Truffadou à Martel (1h00).



JOUR 4 :

Vendredi 28 mai 2021

10h00 : Visite guidée de Sarlat (1h30).
12h00 : Déjeuner à Sarlat.
14h00 : Retour.

Coût du séjour : 450 € par personne (en base chambre double). Pension complète en hôtel****.

A l'inscription : 70 € / pers. (11 € pour les adhérents au voyage de septembre 2020).

10 janvier : 95 € / pers.

10 février : 95 € / pers.

10 mars : 95 € / pers.

10 avril : 95 € / pers. + supplément 99 € si chambre individuelle

Pour les adhérents inscrits ne pouvant pas participer au voyage, se rapprocher de Paulette JARRY pour le remboursement.

Renseignements et inscriptions : 06 81 79 06 01 (Paulette JARRY) et 06 19 64 93 80 (Gérard VINCENT).

Comité des fêtes

Le 8 août, le comité s'est réuni afin de nettoyer ses locaux pour une meilleure organisation future et afin de rencontrer nos nouveaux entrants.

Nous espérons réaliser nos refêtes le 14 novembre 2020, cependant il est fortement possible qu'elles soient annulées également. Nous vous tiendrons au courant au prochain numéro ainsi que sur les pages de nos réseaux sociaux.

Au menu : garbure maison, araignée de porc/frites, fromage, dessert, café, vin et digestif à 15€. Menu enfant (-12 ans) : steak haché/frites, dessert 5€.

ATTENTION, le repas sera sur RESERVATION.

Le bal se fera avec le podium Galaxiie pour danser jusqu'au bout de la nuit !

Aïma

AIMA a «survécu» au confinement et a repris son rythme normal de fonctionnement depuis le 11 mai : toujours autant d'affluence dans notre recyclerie de Came, toujours autant d'aides sociales dispensées à la demande des assistantes sociales du Conseil Départemental.

Comme l'idée de réemploi de matériel fonctionnel fait son chemin (moins gaspiller devient une nécessité sociale, économique et écologique !), notre petite association camote s'est bien développée : elle compte actuellement 24 salariés, dont 16 en CDI (dont 4 habitent notre commune).

Alors venez nous voir au hangar d'AIMA, à Came (200 mètres au-dessus de l'église), tous les jours de 13h à 17h. Recyclerie de matériel de particulier (meubles, vaisselle, livres...) et boutique solidaire de vêtements.

Et si vous pouvez vous déplacer :

- «Le Coin du Trocœur», à Salies-de-Béarn, bourse d'échanges (vêtements, puériculture, livres, jouets,...) ouverte le lundi et jeudi, de 10h à 17h, et le samedi, de 13h à 17h.

- «Le Hangar d'AIMA», à Osserain, recyclerie de bon matériel de professionnel, ouvert à tous, lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 13h à 17h.

Pour plus de renseignements... ou mieux nous connaître : aimaletrocœur.org ou 06 83 56 54 49.

Côté champs

Corine LAPOUBLE, chargée de clientèle à GROUPAMA, informe tous les clients susceptibles d'utiliser la CAGE de CONTENTION, que cet équipement se trouve dorénavant à la maison CLERCQ - 3621, avenue des Pyrénées, chez Martine et André GESTAS à CAME.

Vous pouvez les contacter au 06 85 84 96 53.



Louis Hardits

À la suite de l'arrêt soudain de l'année musicale, la Batterie-Fanfare pense à l'après Covid. Contribuant ainsi au bien-être de chacun, à la fête, aux amis... Vivement de retrouver les copains pour échanger, partager et jouer quelques notes. Les

« canards » seront certainement de sortie après autant de semaines d'arrêt mais peu importe, tant que le plaisir de se retrouver reste entier. Avec quelques adaptations liées aux gestes barrières, les répétitions ont repris fin août.

Comme à chaque rentrée de septembre, une classe est ouverte pour l'enseignement des instruments de batterie fanfare afin d'intégrer au fil du temps les rangs de l'orchestre.

Les cours d'instrument sont donnés par les bénévoles de l'orchestre et les cours de formation musicale (solfège) par l'école de Musique du Pays de Bidache. Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Sylvain LESCLAUX au 06 80 38 92 93.

Aussi, nous effectuerons le tirage de la bourriche 2020 (qui n'a pu se faire le 5 Avril dernier) à l'issue de la messe qui sera célébrée le dimanche 4 octobre prochain. Inutile de préciser qu'il reste encore des carnets de bourriche à acheter. Merci de réserver un accueil chaleureux à nos petits vendeurs.

En attendant de se retrouver, prenez soin de vous !!



Les frelons asiatiques

Les biologistes l'appellent «vespa velutina nigrithorax». Plus connu sous le nom de « frelon asiatique », cet insecte est apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent désormais dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée. Mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains. Chaque année, une dizaine de personnes meurent victimes du frelon à pattes jaunes.

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. Il est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.

On retrouve cette espèce dans le Nord de l'Inde, en Chine ou dans les montagnes d'Indonésie. Il semble qu'il soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises livrées en 2004 à Tonneins (Lot-et-Garonne). En quelques années, il a proliféré partout en France et s'est aussi répandu en Espagne et au Portugal.

L'espèce a une capacité de reproduction très rapide. « Un nid qu'on ne détruit pas donne quatre nids l'année suivante ».

Le frelon asiatique n'est pas plus dangereux que les autres hyménoptères (guêpes, frelons communs, bourdons). Son agressivité est très faible, excepté s'il se sent menacé. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance

Mais au-delà de deux piqûres, le venin peut avoir des conséquences. Les personnes immunodéficientes, allergiques, les personnes âgées et les jeunes enfants sont toutefois les plus vulnérables. Des piqûres multiples peuvent entraîner l'obstruction des voies aériennes supérieures et de fortes réactions allergiques.

Le frelon asiatique cause des dégâts importants dans les vergers en dévorant les fruits et il a la particularité de s'attaquer aux abeilles. Même si toutes les abeilles ne meurent pas, la prédation des frelons asiatiques les stresse énormément, ce qui limite les récoltes de nectar et de pollen et affaiblit leurs réserves pour l'hiver. Il présente donc une menace grave pour la filière apicole et nuit à la biodiversité, car l'abeille contribue à la reproduction de 80 % des espèces de plantes à fleurs. Outre les abeilles, il s'attaque aux insectes de très nombreux ordres et notamment aux guêpes, mouches, papillons ainsi qu'aux araignées.

Il n'est pas possible de l'éradiquer. Il n'y a actuellement aucune stratégie collective contre ce frelon qui soit reconnue efficace. Seules des

actions ponctuelles pour limiter sa prolifération sont possibles, comme la destruction des nids qui menacent directement les ruches ou les populations.

Le nid du frelon asiatique a une forme de boule, contrairement à celui de son homologue européen, davantage en forme de poire. Sa zone de prédilection : la cime des arbres, cabanes de jardins ou à proximité d'un point d'eau. L'entrée du nid est latérale et il est constitué majoritairement d'écorces et de bois tendre.

Une intervention pour détruire un nid secondaire de frelons asiatiques peut s'avérer périlleuse et coûteuse. Implanté souvent en hauteur, il abrite jusqu'à 13 000 individus.

Ne vous attaquez pas à un nid seul ! La destruction de jour, le tir au fusil, l'utilisation d'une lance à eau ou l'utilisation du soufre sont à proscrire. Il est fortement conseillé de faire appel à des professionnels certifiés de la désinsectisation, équipés de protections et de matériel adapté pour travailler en hauteur.

La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusque mi-novembre. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Il est inutile de faire détruire un nid en hiver. A cette saison, ils sont vides et ne présentent aucun danger pour l'homme.w

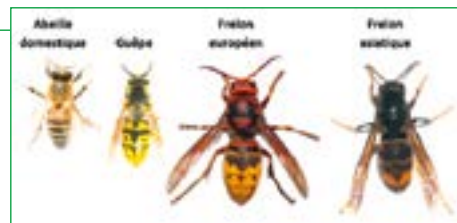
La destruction de nids est le rôle de spécialistes formés car elle n'est pas sans danger comme tous les nids d'hyménoptères sociaux (guêpes, abeilles, frelons d'Europe ...). Elle doit toujours être réalisée à la tombée de la nuit, la nuit ou très tôt le matin.

Il convient de contacter :

M. Cailleba (06 15 66 51 17) de Bardos est habilité à le faire. Cela coûte 120 € et la commune de Came prend en charge 60€ maximum dans la limite du montant de la facture. Pour bénéficier de cet avantage, vous devrez transmettre la facture ainsi qu'un RIB à la mairie.

Le piégeage préventif du frelon asiatique conduit « au massacre d'un grand nombre d'insectes non ciblés sans affecter les populations de frelon asiatique ». Ils conseillent donc de limiter l'emploi de « pièges sélectifs » (avec des trous laissant échapper les autres insectes) à proximité des ruchers attaqués et mis en péril par le frelon.

Ce piégeage doit être mené de fin juin à mi-novembre, en utilisant comme appât du sirop de fruits rouges et de l'alcool (bière...).



Au gré des marées

Les quartiers

A la suite de la parution de l'explication du blason de la commune, il nous paraît important de vous rappeler les cinq quartiers du village.

- Lanusse (rouge) se situe entre l'avenue des Pyrénées et la Bidouze.

- Le Bosc (jaune) se place de l'autre côté de l'avenue des Pyrénées.

- Prigailla (vert) englobe le port, le bourg ainsi que le chemin de Pédecame.

- La ferrerie (bleu) se trouve sur la rive gauche de la Bidouze.



- Pouyau (marron) termine le chemin de Pédecame, couvre la route d'Arancou et du Pétrole.

Quizz

Septembre, quel est l'origine de son nom ?

- De tiber septim, empereur de tamriel.
- Du chiffre 7 tout simplement ? c'était sa place dans l'année.
- De septentrion, le point cardinal d'où viennent les vents du mois.

A quels signes zodiacaux est associé le mois de septembre ?

- Balance et vierge.
- Balance et lion.
- Vierge et scorpion.

Une pierre est dédiée au mois de septembre, laquelle ?

- La turquoise.
- Le saphir.
- L'améthyste.

Dans sa chanson, « c'est en septembre », que fait Gilbert Bécaud ?

- il repart vers l'été.
- il reste vagabonder.
- il retourne là où il est né.

POUR LES ENFANTS

Quelle saison arrive entre le 21 et le 22 septembre ?

- L'automne.
- L'été.
- L'hiver.

Combien de jours comptent le mois de septembre ?

- 28 jours.
- 30 jours.
- 31 jours.

Le mois de septembre est le...

- Huitième mois de l'année.
- Neuvième mois de l'année.
- Dixième mois de l'année.

Pequesse & Arrepoue

**Seteme que s'empòrta los ponts
O que seca las honts.**

*Septembre emporte les ponts
Ou sèche les fontaines.*

**Lo joen : ne sèi pas mes que poish.
Lo vielh: que sèi mes non poish.**

*Le jeune : je ne sais mais je peux.
Le vieux : je sais mais je ne peux pas.*

Recette

LA POMME AU FOUR

Cette recette de dessert, rapide et délicieuse, fait appel à nos souvenirs d'enfance ! Nous adorons ce dessert gourmand et régressif !

Evidez le cœur des pommes avec un vide-pomme.

Mettez-les entières dans un plat à four.

Introduisez dans chaque pomme une noisette de beurre, 1 cuillerée à café de sucre, 1 cuillerée à café de gelée de groseille. Saupoudrez le tout de sucre.

Faites cuire au four à 200 °C (th. 6-7) pendant 30 à 40 minutes, en arrosant de temps en temps.

Dates à retenir



30 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE : distribution des badges par Bil Ta Garbi au foyer.

4 OCTOBRE : bourriche de la Batterie-Fanfare Lous Hardits.

17 OCTOBRE : à la salle des fêtes. Portes ouvertes pour une présentation de plusieurs marques de bijoux, bougies, produits bien-être et lingerie.

14 NOVEMBRE : refête du village (à confirmer).